

LES DIVINES PAROLES

par le Rév. Père Auguste Saudreau, dominicain

"DIEU JUSTICE"

(PARTIE 4)

DIEU CORRIGE SÈVÈREMENT LES ÂMES FIDÈLES MAIS IL CORRIGE EN PÈRE

Jeanne-Bénigne Gozoz s'étant trop arrêtée à réfléchir sur son peu de mérites et sur ses infidélités, Notre-Seigneur lui fit connaître que ce retour sur elle-même, qui dénotait sans doute trop peu de confiance en Dieu, ne Lui agréait pas :

« Tu veux toujours te plaindre et parce que je te gratifie avec des distinctions si merveilleuses, tu voudrais te voir sans défaut. Eh bien, je vais te punir rigoureusement ; choisis donc une de ces trois punitions : la première de ne trouver plus de satisfaction en rien que tu fasses et qui te soit offert ; la deuxième que tu sois attaquée de grands maux corporels ; la troisième que le prochain ne trouve plus en toi la douceur qu'il a trouvée jusqu'ici ici. »

Contre son ordinaire de laisser à Dieu le choix de tout ce qui la concernait, elle choisit soudain la première et la dernière, sentant une grande opposition et aversion à la deuxième. À ce coup, son Époux se plaignit fortement :

« Eh quoi, dit-Il, ne pourrai-je donc point encore disposer de cette ingrate à mon élection et à ma volonté ! »

Alors, raconte-t-elle dans ses mémoires, Il me dit en termes exprès que je ne serais jamais sans souffrance corporelle. Je m'y soumis, Lui demandant un humble pardon et Lui promettant une soumission aveugle. Au même instant ce Dieu « qui blesse et qui guérit, qui tue et vivifie » (Dt, XXXII,

39) vint fondre sur moi par un torrent de grâces en me disant :

« Eh bien, tu souffriras les trois châtements. »

Mais je n'eus pas lieu de me plaindre de cet arrêt, me trouvant d'autre part comblée de biens. (Vie, ch. V)

LES PÉCHÉS DES HOMMES ATTIRENT LES CHÂTIMENTS DIVINS

Le jour de la fête de la purification de Marie, Notre-Seigneur dit à Marguerite de Cortone :

« Sache que le monde sera affligé de différentes tribulations pour les péchés dont il se rend coupable. La multitude des iniquités des hommes s'est tellement accrue en ce siècle que je puis te dire que c'est à peine si j'ose prier mon Père pour eux, et ma Mère elle-même, l'avocate des pécheurs, redoute de le faire près de moi, son Fils, à cause de tant d'iniquités. »

Après cette révélation divine, les Sarrasins remportèrent la victoire, et des maux incalculables fondirent sur Rome, la Toscane, la Sicile, l'Angleterre, la France et sur beaucoup d'autres provinces. (Vie, ch. IX, § 32)

Le second dimanche de l'Avent, Notre-Seigneur dit à Marguerite :

« Je te dis que mon peuple ne me reconnaît plus, qu'il m'oublie et n'a cure de moi. Cependant ces mépris et ces offenses dont je souffre, je ne m'en plains pas auprès de mon

Père, comme je le fais avec toi, afin de ne pas attirer sur lui les châtements qu'il mérite, mais j'intercède afin de lui éviter une sentence de condamnation. Je t'avertis que les pécheurs auront à souffrir d'amères tribulations, car avant la fin de ce siècle, ils auront à essuyer les fléaux de la peste, de la famine et de la guerre. La puanteur de leurs vices, tant du corps que de l'esprit, est montée jusqu'à moi et je ne puis plus la supporter. Aujourd'hui la malice des chrétiens pour inventer de nouveaux crimes surpasse celle des Juifs au temps de ma passion. » (Ibid., ch. XI, § 9)

JUGEMENT D'UN MAUVAIS RICHE

Un homme noble, qui se souciait peu de Dieu, étant à table et blasphémant les saints, mourut subitement. Sainte Brigitte vit son âme comparaître au jugement et le Souverain Juge lui dit :

« Bien que je sache toute chose, réponds-moi, et que Brigitte entende ta réponse : N'as-tu pas entendu ce que j'ai dit : je ne veux point la mort du pécheur, mais sa conversion ? Pourquoi donc, le pouvant, n'est-tu pas revenu à moi ? »

Il répondit :

« Certes je l'ai entendu, mais je ne m'en suis pas soulié ».

Le Juge dit derechef :

« N'as-tu pas entendu : allez, maudits, au feu éternel et venez mes élus ? »

– « Je l'ai entendu, mais je n'en croyais rien ».

Le Juge dit encore :

« N'as-tu pas entendu dire que j'étais juste Juge et éternellement redoutable ? Pourquoi donc ne m'as-tu pas craint ? »

– « Je l'ai entendu, mais je m'aimais trop et j'ai fermé mes oreilles, j'ai endurci mon cœur afin de ne pas y penser. »

Le Juge dit :

« Il est donc juste que la tribulation et l'angoisse ouvrent ton esprit, puisque tu n'as pas voulu entendre quand tu le pouvais ».

Alors l'âme fut rejetée et une voix fut entendue qui disait :

« Comme le premier principe de toute chose n'aura point de fin, de même ton malheur n'en aura point. » (Liv. VI, ch. XXVIII)

JUGEMENT D'UN RELIGIEUX INFIDÈLE

Parlant d'un moine dissolu, le Seigneur dit à sainte Brigitte :

« Le cœur de cet homme crie à moi comme par trois voix. La première dit : Je veux faire mes volontés ; je dormirai et je me lèverai quand il me plaira, je parlerai selon mon bon plaisir. Ce qui est de mon goût entrera dans ma bouche. Je ne me soucie point de la sobriété, mais je cherche l'assouvissement de la nature ; je lui donnerai tout ce qu'elle désire ; je désire avoir de l'argent en ma bourse, des vêtements moelleux. Quand j'aurai toutes ces choses, je serai content ; c'est en cela que je fais consister le bonheur. »

La deuxième voix dit :

« La mort n'est pas si dure qu'on le dit ; le jugement n'est pas si sévère qu'il est écrit. Les prédicateurs nous menacent de choses terribles pour nous faire prendre garde à bien vivre, mais elles seront plus douces à raison de la Miséricorde divine. Pourvu que je puisse accomplir ici mes volontés, faire ce qui me plaît et jouir de ce qu'il y a de meilleur, que l'âme aille où elle pourra. »

La troisième voix criait :

« Dieu ne m'aurait point créé s'il n'eût voulu me donner le ciel ; Il n'aurait pas souffert, s'il n'avait pas voulu m'introduire dans la patrie des vivants. Je ne connais que par oui-dire le royaume céleste, je ne sais si je dois croire ou non. Pour moi, le royaume céleste est ce que je tiens. »

Voilà ce qu'étaient ses pensées et ses volontés.

« Je vais répondre à la première voix : mon ami, ta voix ne tend point au ciel ; tu ne te plais pas à considérer ma passion ; c'est pourquoi l'enfer t'est ouvert, car tu désires et tu aimes les choses viles et basses. Je réponds à la seconde voix : mon fils, la mort te sera très dure, le jugement te sera intolérable ; il est impossible que tu l'évites ; tu auras une peine très amère, si tu ne te corriges. Je réponds à la troisième voix : mon frère, tout

ce que j'ai fait, je l'ai fait par amour pour toi, afin que tu me fusses semblable, et que, si tu t'es retiré de moi, tu puisses revenir à moi. Or, maintenant, ma charité a été éteinte en toi ; mes œuvres te sont à charge et à dégoût, mes paroles te semblent des fadaises, mes voies te paraissent difficiles ; c'est pourquoi il te reste un supplice amer et la compagnie des diables, si tu me tournes le dos à moi, qui suis ton très débonnaire Créateur et Seigneur. »

Or, ce moine infidèle fut tué par ses ennemis et sainte Brigitte entendit le Seigneur lui dire :

« Va, maudit, aux incirconcis que tu as suivis, puisque tu n'as pas voulu entendre la voix de ton Père. » (Liv, ch. XIX)

JUGEMENT D'UN DAMNÉ ET D'UN ÉLU

Sainte Brigitte voyait au jugement divin deux démons d'un aspect très hideux. L'un dit au Juge :

« Donnez-moi pour épouse cette âme qui m'est semblable. »

Le Juge lui dit :

« Quel droit y as-tu ? »

Le démon répondit :

... « De quelle espèce est cette âme, à qui est-elle semblable, aux anges ou aux démons ? »...

Le Juge reprit :

« Bien que je sache toutes choses, cependant pour l'amour de mon épouse ici présente, dis comment cette âme est semblable à toi. »

Le démon dit :

« Je ne veux rien voir qui vous appartienne ; elle aussi n'a pas voulu voir, quand elle le pouvait, ce qui concernait le salut de son âme, mais elle s'amusait aux choses temporelles. Comme moi elle n'a rien voulu entendre qui fût à votre honneur... Tout ce qu'elle a pu prendre, elle l'a retenu et l'eût gardé plus longtemps, si vous eussiez permis qu'elle vécut davantage... ses désirs insatiables étaient sans bornes, sa cupidité était telle que toute la terre ne pouvait l'assouvir ; telle est ma cupidité, car si je pouvais perdre tou-

tes les âmes du ciel, de la terre et du purgatoire, je le ferais. Sa poitrine est aussi froide que la mienne, car elle ne vous aima jamais, ni ne prit goût à vos avertissements...

Dès le commencement de ma création, ma volonté s'est tour née contre Vous, de même la volonté de cette âme fut toujours contraire à vos commandements...

Donc puisque nous sommes semblables en tout, jugez-nous et unissez-nous. »

Alors un ange pris la parole :

« Seigneur, depuis que cette âme fut unie à un corps je la suivis toujours. Maintenant je la laisse comme un sac vide de toutes sortes de biens. Elle jugeait vos paroles à mensonge ; elle croyait que votre jugement était faux, et le prenait votre miséricorde pour néant. Il est vrai, elle fut fidèle dans le mariage, mais par affection à celle à qui elle était unie ; elle allait à la messe, mais pour ne pas être rejetée par les chrétiens, et aussi pour obtenir la santé et pour conserver les richesses et les honneurs du monde. Or, Seigneur, vous lui avez donné plus que ne méritaient ses services ; vous lui avez donné des enfants, la santé, la richesse, et vous lui avez épargné les infortunes qu'elle redoutait... Vous lui avez donné cent pour un ; tout ce qu'elle a fait a été récompensé. Je la quitte maintenant, vide de toutes sortes de biens. »

Le démon parla à son tour :

« Ô Juge, puisqu'elle a suivi mes volontés, jugez qu'elle me soit unie... »

Le Juge dit :

« Que l'âme dise ce qu'il lui semble de votre mariage avec elle. »

Elle dit au Juge :

« J'aime mieux être dans les peines de l'enfer que de venir dans les joies du ciel, afin que Vous, ô Dieu, vous n'avez en moi aucune consolation. Vous m'êtes tant à haine que je ne me soucie point de mes peines, pourvu que vous n'avez aucune joie de moi. »

Et le démon reprit :

« J'ai les mêmes sentiments ; j'aime mieux être éternellement tourmenté que de jouir de

votre gloire, si vous devez avoir de là quelque contentement. »

Alors le Juge s'étant tourné vers moi, Brigitte, qui voyait tout ceci, me dit :

« Malheur à cette âme ! Elle est pire que le larron ; elle a eu son âme vénale ; elle a été insatiable des immondices de la chair ; elle a trompé son prochain ; c'est pourquoi tous crient vengeance contre elle ; les anges dé tournent leur face, les saints fuient sa compagnie. »

Puis s'adressant au démon, le Juge lui dit :

« Si vous vous humiliez, je vous donnerais la gloire ; si cette âme eût demandé pardon avec résolution de s'amender au dernier moment de sa vie, jamais elle ne fut tombée entre tes mains ; mais parce qu'elle a persévéré jusqu'à la fin en ton obéissance, la justice veut qu'elle soit éternellement avec toi. Néanmoins les biens qu'elle a faits en sa vie, s'il y en a quelqu'un, restreindront ta malice et t'empêcheront de la tourmenter autant que tu veux. »

Comme le diable semblait se réjouir grandement, le Juge lui dit :

« Pourquoi te réjouis-tu tant de la perte d'une âme ? Dis-le, de sorte que mon épouse, ici présente, l'entende. » Le démon dit : « Quand cette âme brûle, je brûle plus ardemment ; plus je la tourmente, plus je suis tourmenté. Mais parce que Vous l'avez rachetée de votre sang, que vous l'avez tellement aimée que vous vous êtes donné à elle, lorsque par mes suggestions je puis vous l'arracher, je me réjouis. »

Le Juge lui dit :

« Ta malice est grande. Mais regarde, je le permets. »

Et voici qu'une étoile montait au plus haut des cieux, et le démon la voyant devint muet. C'était l'âme du Frère Algotte, prieur et docteur en théologie, qui ayant été trois ans aveugle et tourmenté de la pierre, finit ses jours heureusement.

Notre-Seigneur dit au démon :

« À qui est-elle semblable ? »

Le démon répondit :

« Elle est plus brillante que le soleil, comme je suis plus noir que la fumée ; elle est toute pleine de douceurs et jouit de l'amour divin et moi je suis plein de malice et d'amertume. »

Notre-Seigneur lui dit :

« Quel les pensées en as-tu dans ton cœur et qu'est-ce que tu voudrais donner pour qu'elle fût en ta puissance ? »

Le démon répondit :

« Je donnerais toutes les âmes qui sont descendues en enfer depuis Adam jusqu'à maintenant pour avoir celle-là et je voudrais endurer les peines les plus dures, comme si on me donnait tant de coups de poignards qu'il ne restât pas sur moi l'espace de la pointe d'une aiguille. »

Notre-Seigneur reprit :

« Ta fureur est grande contre moi et contre mes élus, et moi je suis si charitable que, s'il en était besoin, je mourrais encore, et j'endurerais pour chaque âme et pour chacun des esprits immondes le même supplice que j'ai enduré une fois sur la croix pour toutes les âmes. »

Puis Il dit à cette âme qu'on voyait comme une étoile :

« Viens, ma bien-aimée, jouir des contentements indicibles que tu as tant désirés ; viens à la douceur qui ne finira jamais ; viens à ton Dieu et Seigneur que tu as tant de fois appelé de tes désirs. Je me donnerai à toi moi-même, moi en qui sont tous les biens et toutes les douceurs. »

Alors Notre-Seigneur se tournant vers moi, Brigitte, qui voyais tout cela en esprit, me dit :

« Ma fille, tout ceci a été fait en un instant, mais parce que tu ne peux entendre les choses spirituelles que par des similitudes, j'ai voulu te les montrer ainsi, afin que l'homme comprenne combien je suis rigoureux aux méchants et combien débonnaire aux bons. » (Liv. VI, ch. XXXI)

**JUGEMENT,
PURIFICATION ET DÉLIVRANCE
DE L'ÂME D'UN SOLDAT**

On lit dans les révélations de sainte Brigitte : Un

démon apparut au jugement divin, qui tenait l'âme d'un défunt toute tremblante.

« Voici de la proie, dit-il au Juge, votre ange et moi avons suivi cette âme depuis sa naissance jusqu'à la fin de ses jours, lui pour la sauver, moi pour la perdre. Elle est à la fin tombée dans mes mains, mais votre justice ne s'est pas prononcée; c'est pourquoi je ne la possède pas avec assurance. Je la désire avec autant d'ardeur qu'un animal affamé et si tourmenté par la faim qu'il mange ses membres. Pourquoi est-elle tombée en mes mains plutôt qu'en celles de son ange ? »

– Le juge répondit :

« Par ce que ses péchés sont en plus grand nombre que ses bonnes œuvres. »

Le démon dit :

« J'ai un livre tout plein de ses péchés. Le nom de ce livre est Désobéissance. En ce livre sont sept livres et chacun a trois colonnes, et chaque colonne n'a pas moins de mille paroles et souvent plus. »

Puis sur l'ordre du Juge, le démon énuméra en détail les péchés d'orgueil, de cupidité, d'envie, d'avarice, de paresse, de colère et de volupté commis par le défunt. Quand il eut fini son accusation, la Mère de Miséricorde s'approcha, et invitée par son divin Fils à parler, elle dit au démon :

« Sais-tu toutes les pensées des hommes ? »

– *« Non, répondit le diable, je ne connais que celles qui se manifestent par les œuvres extérieures et ce que je puis en conjecturer. »*

– La Sainte Vierge reprit :

« Qu'est-ce qui peut effacer les écrits de ton livre ? »

– *« Une seule chose, qui est la charité ; qui-conque l'obtient, soudain l'écriture de mon livre est effacée. »*

– *« Dis-moi, poursuivit Marie, quelqu'un peut-il être si méchant et si corrompu qu'il ne puisse venir à résipiscence (au regret) pendant qu'il vit ? »*

– *« Il n'y a personne, répondit le démon, qui, s'il le veut, ne le puisse avec la grâce ; quand*

un pécheur, quel qu'il soit, change sa mauvaise volonté en une bonne, tous les démons ne sauraient le retenir. »

Alors la Mère de Miséricorde dit à ceux qui étaient autour d'elle :

« Cette âme à la fin de sa vie s'est tournée vers moi et m'a dit : Vous êtes Mère de Miséricorde. Je suis indigne de prier votre Fils, parce que mes péchés sont trop grands et trop nombreux. Je vous supplie donc d'avoir pitié de moi, car vous ne refusez jamais votre Miséricorde à qui vous la demande. Je me tourne donc vers vous et je vous promets, si je vis, de me corriger, de tourner ma volonté vers votre Fils et de n'aimer que Lui... »

Le diable reprit :

« Je n'ai rien su d'une telle volonté. »

Se tournant vers le Juge, la Sainte Vierge lui dit :

« Ô mon Fils, que le démon ouvre maintenant son livre et qu'il voie s'il y a quelque chose d'effacé. »

Et le démon dut reconnaître que tous les péchés de cette âme étaient effacés.

Le Juge dit alors au bon ange qui était là présent :

« Où sont donc les bonnes œuvres de cette âme. »

Et le bon ange les énuméra. Et le diable cria, s'adressant à Marie :

« Malheur, malheur, vous m'avez déçu. J'ai perdu, je suis vaincu. »

Le Juge dit au démon :

« Je te permets maintenant de voir la vérité et la justice ; dis, que ceux qui sont ici l'entendent, quelle est ma volonté et quel doit être le jugement de cette âme. »

Le démon répondit :

« Qu'elle soit purifiée de telle sorte qu'il n'y reste aucune tache ; car elle ne peut arriver à Vous avant qu'elle soit purifiée. Combien de temps sera-t-elle en mes mains ? »

Le Juge répondit :

« Je veux que tu n'entres point en elle, mais tu dois la purifier jusqu'à ce qu'elle ait enduré la peine selon la grandeur de sa faute. Elle doit voir ses péchés et ses abominations ; elle doit te voir en ta méchanceté ; elle doit voir les peines terribles des autres âmes. Elle doit entendre les malheurs horribles, parce qu'elle a voulu entendre les cris épouvantables et les moqueries des démons.

Elle sera brûlée d'un feu très ardent, tant au dedans qu'au dehors, de sorte qu'il n'y aura pas la moindre tache qui ne soit effacée par ce feu ; elle souffrira une grande rigueur de froid, parce qu'elle le brûlait de l'ardeur de ses passions et elle était glacée dans ma charité ; elle sera aux mains du démon, afin qu'il n'y ait pas la moindre pensée qui ne soit purifiée.

Et comme elle aurait voulu vivre en son corps jusqu'à la fin du monde, elle devra être dans la souffrance jusqu'à la fin du monde. Celui qui me désire ardemment et aspire à quitter le monde pour être avec moi mérite d'avoir le ciel sans peine, les épreuves de la vie présente lui servant de purification ; celui qui craint la mort et pour la mort elle-même et pour les peines qui la suivent, celui-là mériterait une peine plus légère ; mais celui qui désire vivre jusqu'au jour du jugement par amour pour cette vie, mérite d'être retenu dans le purgatoire jusqu'au jour du jugement. »

Alors la Vierge Marie, pleine de miséricorde, dit :

« Béni soyez-vous, mon Fils, pour votre justice qui est unie à la miséricorde. Bien que nous voyions et sachions toutes choses en vous, néanmoins pour l'instruction des autres, dites-nous quel remède on peut appliquer pour diminuer un si long temps, et quel remède pour éteindre un feu si ardent, et délivrer cette âme des mains du démon. »

– « Il y a trois choses, répondit le Fils, qui abrègeront la peine, éteindront le feu et l'arracheront aux mauvais esprits ; la première, si par quelque peine on expie ses injustices ; la deuxième par de très grandes aumônes car, par l'aumône, les flammes sont éteintes comme le feu par l'eau ; la troisième par les messes et sacrifices et par les prières de ses amis. »

La Mère de Miséricorde reprit alors :

« En quoi lui profitent maintenant les bonnes œuvres qu'il a faites pour vous ? »

– Le fils répondit :

« Il n'y aura pas la moindre parole dite pour mon honneur, pas la moindre bonne pensée qui n'ait sa récompense. Tout ce qu'il a fait pour l'amour de moi est maintenant devant lui et lui sert de soulagement dans ses peines ; et moindres sont les rigueurs du feu. »

La Mère de Dieu intercédait encore, alléguant que cette âme avait certaines pratiques en son honneur, comme de jeûner la veille de ses fêtes, de réciter son office, de chanter ses louanges, et elle obtint que cette âme ne vît point les démons dans toute leur horreur, qu'elle n'entendît point les paroles qui l'eussent couverte de confusion, qu'elle ne ressentît point le froid glacial qu'elle avait mérité par sa froideur pour Dieu.

Puis les saints intercédèrent à leur tour et obtinrent que les démons n'aient pas le pouvoir de l'aveugler et de l'empêcher de se consoler par la pensée que ses maux prendraient fin et que la gloire lui serait donnée.

Cette âme était celle d'un soldat, doux et ami des pauvres. Sa femme fit pour lui de grandes aumônes.

Quatre ans après cette vision, sainte Brigitte la vit derechef comme un jeune enfant très beau et à demi vêtu.

La sainte intercédait pour elle et le Juge lui dit :

« Des larmes de charité m'ont été présentées pour elle. Qu'on la porte au séjour du repos que l'œil n'a point vu, que l'oreille ne peut entendre, qu'elle-même, si elle était en la chair, ne pourrait comprendre ; là où il n'y a point de ciel au-dessus ni de terre au-dessous ; là où la hauteur est incompréhensible, la longueur indicible, la largeur admirable et la profondeur inexprimable ; là où Dieu est sur toute chose, autour et au-dedans de toutes choses, où Il régit et contient toutes choses sans être contenu par aucune. »

Alors sainte Brigitte vit que cette âme montait au ciel, aussi brillante qu'une étoile. (Liv. V, ch. XL)

===== DIEU,
QUAND IL PUNIT SES INTIMES,
LES PUNIT EN PÈRE

Jésus dit à sainte Marguerite-Marie :

« Lorsque tu feras des fautes, je les purifierai par les souffrances, si tu ne le fais pas par la pénitence, et je ne te priverai de ma présence pour cela, mais je te la rendrai si douloureuse qu'elle tiendra lieu de tout autre supplice. » (Ed. Gauthey, 11, p. 564)